

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL

430 Rue Aristide Berges
38 330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL

430 Rue Aristide Berges

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Aux membres de l'association LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Nature et objet

Modalités

Comité du Rhône

Monsieur SINGLA

Mise à disposition des locaux à titre gratuit
34, Rue du 35eme Régiment d'aviation 69 500 BRON

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 11 685 €.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Nature et objet

Modalités

Comité du Puy de Dôme

Monsieur Patrick PEAN

Sous location de locaux
64 rue des Courtiaux 63000 CLERMONT-FERRAND

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 12 048 €.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Modalités

Comité de la Haute-Loire

Madame VIALLA Aurélie

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 14 205 €.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Modalités

Comité de Drôme Ardèche

Monsieur Franck ROBERT

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 15 499 €.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Modalités

Comité de Haute Savoie

Madame Valérie CORDURI-DAVIET

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 5 245 €.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Modalités

Comité de l'Allier

Monsieur BRAUD Didier

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 353 €.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Modalités

Comité de la Loire

Monsieur Jean-Pierre DEFOUR

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 12 205 €.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Modalités

Comité de Savoie

Madame Paula BARATA

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 11 403 €.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Modalités

Comité de l'Isère

Monsieur Patrice PERRIN

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 16 408 €.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Modalités

Comité de L'Ain

Monsieur SOBIERAJ Daniel

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 9 362 €.

Association CONTRACTANTE

Personne concernée

Nature et objet

Modalités

Comité du Cantal

Monsieur Gerald THEATE

Mise à disposition de personnels par le comité à la ligue.

La charge au titre de l'exercice s'est élevée à 5 313 €.

Meylan, le 31 mai 2024

SAS BBM & Associés

Jean-Philippe BRET
Commissaire aux Comptes